

INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE

PAVILLON LEDOYEN – PARIS CONFÉRENCE PETIT DÉJEUNER

LE 10 FÉVRIER 2022 de 9H00 à 12H30

COMPLIANCE & WHISTLEBLOWING

Le 17 décembre marque la date limite imposée aux Etats membres de transposer la Directive Européenne sur la protection des lanceurs d'alerte.

A la veille de ce jalon important et à l'aune des enjeux cruciaux pour les lanceurs d'alerte, cette conférence petit-déjeuner « Compliance & Whistleblowing » va vous permettre de mettre en perspective les aspects suivants :

- Les enjeux et les objectifs visés par l'Union Européenne pour promouvoir le rôle du lanceur d'alerte - la protection associée - dans la société civile;
- Un panorama des transpositions d'ores et déjà menées auprès de Etats membres ; et leurs spécificités ;
- Un éclairage sur la transposition en loi française et les propositions formulées auprès du Parlement par le Député Sylvain Waserman;
- Les impacts organisationnels sur le processus de traitement des signalements ;
- Les moyens & ressources à mettre en œuvre pour fluidifier la gestion et le suivi des signalements, des investigations avec tous les parties prenantes internes/externes, lors du traitement des signalements.

Public concerné:

Compliance officers & managers • Directeurs et Responsables des Ressources Humaines • Directeurs de la conformité • Directeurs Ethics • Juristes internes • Directeurs/responsables juridiques • Responsables RSE • Associés de cabinets d'avocats • Dirigeants d'entreprise

> Je m'inscris







PROGRAMME:

9H00 - 10H00 : PARTIE 1 : ÉVOLUTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE, À L'AUNE DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE.

- Les évolutions du cadre et du dispositif de lanceurs d'alerte impulsées par la Directive Européenne.
- Une présentation comparative des Etats membres ayant transposés la Directive Européenne.
- La transposition en France : vers un nouvelle itération de la loi Sapin 2 ?

10H05 - 11H05 : PARTIE 2 : CARACTÉRISTIQUES POUR UN TRAITEMENT PRATIQUE ET EFFICACE DES SIGNALEMENTS ÉMIS PAR LES LANCEURS D'ALERTE, DANS L'ESPRIT DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE

- Les enjeux d'un traitement efficace des signalements ; pour les lanceurs d'alerte, pour les organisations.
- Quelles parties prenantes impliquer dès la réception d'un signalement ?
- Quels modes opératoires et processus à déployer pour encourager et canaliser le traitement des signalements en interne ? Au risque de voir les lanceurs d'alerte saisir les autorités et le public ?
- Quand et comment initier des investigations sur les faits signalés par les lanceurs d'alerte ?

11H05 - 11H20 : PAUSE CAFÉ

11H25 - 12H30 : PARTIE 3 : MOYENS À DISPOSITION POUR GÉRER ET SUIVRE DANS LE TEMPS « LA VIE D'UN SIGNALEMENT », AVEC LES ÉTAPES CRITIQUES ET NÉCESSAIRES À MENER.

- Comment suivre un volume important de signalements dans le temps ?
- Quels documents garder et archiver, en vue de contrôles administratifs ?
- Comment travailler et collaborer itérativement sur des signalements, ayant recours à des investigations et vérifications « sur le temps long » ?







ethicaline

BULLETIN D'INSCRIPTION DU 10 FEVRIER 2022*

Prénom :	
Ville:	
	,

FRAIS D'INSCRIPTION (par chèque ou virement) :

	Avant le 3 février 2022	Après le 3 février 2022
Non Membre	390 Euros	490 Euros
Membre - (Cout adhésion annuelle 445 Euros)	Gratuit	Gratuit

RÈGLEMENT

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE IRC ou
- Par virement: LCL Paris Ranelagh IBAN: FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 CODE BIC: CRLYFRPP
- Par paiement en ligne : allez à www.institutriskcompliance.com/espace-membres/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : <u>contact@institutriskcompliance.com</u>) INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date:	Signature :

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.com

- Connectez-vous sur le site.
- Cliquez sur le lien « Devenez adhérent ».
- Compléter les renseignements à fournir.
- Payez le montant de l'adhésion directement en ligne sur le site.

 Bienvenue, vous êtes maintenant membre IRC! Profitez dès maintenant de votre espace membre!

QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES?

- Inscription gracieuse à nos congrès européens Compliance et Technology et Compliance & RGPD en 2022.
- 15 conférences annuelles « petits déjeuner » liées aux enjeux de la Compliance gracieuses, organisées par l'Institut en Hybride ou en Distanciel.
- Inscriptions gracieuses à nos conférences régionales de Marseille, Lyon et Genève.
- Accès au 1er Benchmark indépendant des Outils de la Compliance et RGPD.
- Faire partie du **Comité Grand Sud**: 6 réunions par an entre janvier 2022 et juin 2022, participation aux groupes de travail dédiés à la compliance à Lyon, Nice, Marseille et Genève.
- Plus de 90 contenus en ligne des conférences déjà réalisées portant sur l'anticorruption, les cartographies de risque, la lutte contre le blanchiment, la protection des données (RGPD), etc.....
- Plus de 60 travaux de nos membres.
- D'un réseau de professionnels de la Compliance / Networking / Conseils pratiques innovants sur le monde de la Compliance.
- De la possibilité de participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut et avec nos partenaires européens.

^{* •}Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. •Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. •Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, Il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.





BULLETIN D'ADHÉSION*

Nom:	
Prénom :	
Société :	
Fonction:	
Adresse :	
	Code Postal :
Ville :	Code Postal : Pays :
Ville :	Code Postal :

FRAIS D'INSCRIPTION:

L'adhésion d'un an sera effective à la date de réception du bulletin et du règlement.

Pour toute inscription, un livre parmi cette sélection vous est OFFERT, en partenariat avec













Livre 1 - La gouvernance face à la Conformité	.39€
Livre 2 - Pour une Europe de la compliance	.44€
Livre 3 - Anticorruption, Loi sapin 2	.29€
Livre 4 - Le devoir de vigilance	29€
Livre 5 - Donner du sens aux contrôles : une question de risque	39€

RÈGLEMENT (par chèque ou virement):

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE IRC ou
- Par virement: LCL Paris Ranelagh IBAN: FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 CODE BIC: CRLYFRPP
- Par paiement en ligne : allez à www.institutriskcompliance.com/espace-membres/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse ; contact@institutriskcompliance.com) INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE - IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

> Date: Signature:

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.com

- Connectez-vous sur le site.
- Cliquez sur le lien « Devenez adhérent ».
- Compléter les renseignements à fournir.
- Payez le montant de l'adhésion directement en ligne sur le site.

Bienvenue, vous êtes maintenant membre IRC! Profitez dès maintenant de votre espace membre!

QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES?

- Inscription gracieuse à nos congrès européens Compliance et Technology et Compliance & RGPD en 2022.
- Inscription gracieuse à notre congrès français **Compliance et Institutions financières.**
- Inscription gracieuse au Club des Compliance Officers
- 15 conférences annuelles « petits déjeuner » liées aux enjeux de la Compliance gracieuses, organisées par l'Institut en Hybride ou en Distanciel.
- Inscriptions gracieuses à nos conférences régionales de Marseille, Lyon et Genève.
- Accès au 1er Benchmark indépendant des Outils de la Compliance et RGPD.
- Faire partie du Comité Grand Sud: 6 réunions par an entre janvier 2022 et juin 2022, participation aux groupes de travail dédiés à la compliance à Lyon, Nice, Marseille et Genève.
- Plus de 90 contenus en ligne des conférences déjà réalisées portant sur l'anticorruption, les cartographies de risque, la lutte contre le blanchiment, la protection des données (RGPD), etc.....
- Plus de 60 travaux de nos membres.
- D'un réseau de professionnels de la Compliance / Networking / Conseils pratiques innovants sur le monde de la Compliance.
- De la possibilité de participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut et avec nos partenaires européens.

•Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. •Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. •Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, Il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.